



PROGRAMME BILAN DE COMPÉTENCES

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Nature de l'action de formation

Le bilan de compétences mentionné au 2° de l'article L. 6313-1 du code du travail rentre dans la catégorie des actions de formation concourant au développement des compétences.

Les bilans de compétences définis à l'article R. 6313-4 du code du travail ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles, ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Public visé : Tout public

Modalités d'admission :

❖ Entretien d'accueil préalable au démarrage du bilan (gratuit et sans engagement)

Pour tous nos accompagnements merci de vous inscrire par courrier, par mail :

contact.zalformation@gmail.com

❖ La prestation commence après validation du financement, à l'issue de la période de rétractation prévue dans les CGV.

Conditions de réalisation du bilan de compétences :

- ❖ Le bénéficiaire atteste du caractère volontaire de sa démarche.
- ❖ Il s'engage à fournir toute information utile à une mise en œuvre efficace du bilan de compétences.
- ❖ Le bilan de compétences donne lieu à la rédaction d'un document de synthèse en vue de définir ou de confirmer un projet professionnel, le cas échéant, un projet de formation.
- ❖ Le prestataire est tenu d'informer le bénéficiaire des moyens matériels et humains dont il dispose pour la réalisation du bilan de compétences.
- ❖ Il s'engage à lui proposer une prestation conforme aux dispositions des articles « articles R.6313-4 à R.6313-8 du Code du travail ».

ZAL FORMATION

58 rue de Monceau,
75008 Paris
SIRET : 94034713100010
N° NDA : 11757323475

Contact :

+33(0)670243702
contact.zalformation@gmail.com



LES OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Objectifs du bilan : Le bilan de compétences a pour objectif de permettre d'analyser les compétences professionnelles et personnelles, ainsi que les aptitudes et les motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Les objectifs opérationnels du bilan sont définis comme suit :

- ❖ Faire le point sur le parcours de formation et professionnel
- ❖ Définir les caractéristiques personnelles
- ❖ Identifier les aptitudes professionnelles
- ❖ Révéler les valeurs et motivations
- ❖ Étudier un projet d'évolution de carrière
- ❖ Préparer une reconversion
- ❖ Définir un projet de formation
- ❖ Étudier un projet de VAE
- ❖ Rechercher un emploi
- ❖ Étudier un projet professionnel suite à un problème de santé ou à un épuisement professionnel
- ❖ Étudier un projet de création d'entreprise A l'issue de l'action de formation, le bénéficiaire sera capable
- ❖ D'analyser et de valoriser son parcours
- ❖ De définir ses caractéristiques personnelles
- ❖ De repérer ses aptitudes professionnelles
- ❖ De déterminer et de présenter ses valeurs et motivations
- ❖ De définir un projet de formation ou un projet professionnel réaliste
- ❖ De formaliser les étapes et le plan d'action du nouveau projet : reconversion, évolution professionnelle, recherche d'emploi, reprise de formation, création d'entreprise...
- ❖ De réaliser un cv, une lettre de motivation en lien avec son projet

ZAL FORMATION

58 rue de Monceau,
75008 Paris
SIRET : 94034713100010
N° NDA : 11757323475

Contact :

+33(0)670243702
contact.zalformation@gmail.com



DURÉE, CONTENUS ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Délais moyens d'accès** : 15 jours
- **Inscription par mail** : contact.zalformation@gmail.com
- **Modalités et lieu** : Les séances du bilan se déroulent en visioconférence avec un consultant expérimenté via Zoom ou Google Meet.
- **Format** : individuelle

- **Tarif et durée** :

Le bilan de compétences est une prestation individualisée, dont la durée et le coût varient selon les besoins du bénéficiaire.

La durée totale est comprise entre 12 et 24 heures, selon les objectifs définis lors de la phase préliminaire.

Le tarif de référence est de 2 400 € TTC pour 24 heures (2 000 € HT + TVA 20 %), proratisé selon la durée réellement réalisée.

Le parcours comprend en moyenne entre 6 et 8 séances, selon l'organisation convenue avec le bénéficiaire, pour des séances de 2 à 4 heures maximum.

Le planning définitif est validé conjointement avant le démarrage du bilan.
- **Rythme** : séances réparties sur une période maximale de 4 semaines, à raison de 2 séances par semaine en moyenne.

- **Date et Planning des séances** :

Le planning définitif des séances est validé conjointement entre le consultant et le bénéficiaire, puis communiqué avant le démarrage effectif de l'accompagnement.
- **Accessibilité** : le bilan de compétences est accessible aux personnes en situation de handicap.
- Si vous êtes concerné(e), nous vous invitons à nous contacter afin d'échanger sur vos besoins spécifiques.
- Nous nous engageons à étudier chaque situation individuellement afin de mettre en place les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles nécessaires.
- ☑ Contact : contact.zalformation@gmail.com

- **Conformément au Code de déontologie applicable au bilan de compétences** :

La synthèse remise à l'issue du parcours ne mentionnera aucun élément d'ordre personnel ou psychologique.

Elle se limitera strictement aux éléments en lien avec le projet professionnel du bénéficiaire : situation professionnelle initiale, niveau de formation, attentes, objectifs, étapes du parcours, pistes explorées, et projet validé ou en cours de validation, présenté sous forme d'activité à créer, à développer, ou d'emploi/métier visé, accompagné d'un plan d'action permettant d'en vérifier la faisabilité.



Contenus du bilan de compétences :

Le bilan de compétences se déroule selon les 3 phases réglementaires suivantes :

- **Phase préliminaire** : analyse de la demande, définition des objectifs et contractualisation du parcours
- **Phase d'investigation** : exploration des compétences, motivations, valeurs, pistes professionnelles
- **Phase de conclusion** : synthèse des travaux, élaboration du projet, restitution finale et plan d'action

Ces trois phases structurent le parcours du bilan tel que détaillé ci-dessous :

Déroulé du programme :

➤ **Phase 1 : Préliminaire**

1 : Lancement du bilan & exploration du parcours

- Présentation du cadre du bilan : 3 phases (préliminaire, investigation, conclusion)
- Clarification des attentes, formulation des premiers objectifs
- Analyse du parcours professionnel et personnel : moments clés, formations, expériences marquantes
- Elaboration d'un programme personnalisé

➤ **Phase 2 : Investigation**

1. Évaluation des compétences & centres d'intérêt

Identification des compétences techniques, transversales et comportementales

- Analyse des réussites significatives et apprentissages associés
- Passation de tests Central Test (profils, compétences, motivations)
- Exercices de réflexion guidée : inventaire des compétences, retour sur expériences
- Exploration des centres d'intérêt professionnels et de l'environnement de travail idéal

2. Talents, transférabilité et auto-positionnement

- Analyse des compétences transférables et recontextualisation sectorielle
- Auto-positionnement (référentiels métiers) et identification des leviers de progression
- Complétion de questionnaires structurés (cartographie des talents, forces dominantes)
- Cartographie visuelle des talents et appropriation des résultats

3 : Valeurs et motivations

- Identification des motivations durables (intrinsèques/extrinsèques)
- Clarification des valeurs professionnelles dominantes
- Réflexions personnelles guidées sur les valeurs et leur lien avec le projet professionnel
- Alignement entre valeurs et projet professionnel envisagé

4: Projets professionnels & réalités du marché

- Exploration de pistes professionnelles (ROME, ONISEP, enquêtes métiers)
- Recherches documentaires personnelles sur les métiers cibles
- Étude de la faisabilité : freins, leviers, cohérence entre projet et profil
- Validation des pistes et amorce du plan d'action

➤ **Phase 3 : Conclusion**

1 : Structuration du projet & restitution finale

- Structuration finale du projet professionnel et des étapes de mise en œuvre
- Élaboration du plan d'action personnalisé
- Restitution finale, livret de synthèse, évaluation de la formation et clôture

ZAL FORMATION

58 rue de Monceau,
75008 Paris
SIRET : 94034713100010
N° NDA : 11757323475

Contact :

+33(0)670243702
contact.zalformation@gmail.com



MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Outils et supports disponibles

- Tests de personnalité :
- Profil pro 2,
- Profil compétences 2,
- Test Entrepreneur,
- Tests d'intérêts professionnels et de motivations : Motivations, Vocation
- Tests d'intelligence émotionnelle et gestion du stress : Emotion 2.1 et Profil e-stress

Matériel nécessaire :

Poursuivre le bilan de compétences décrit, le bénéficiaire aura besoin du matériel suivant :

1. Ordinateur Personnel : Un ordinateur personnel, qu'il s'agisse d'un PC, d'un Mac ou d'un ordinateur portable, capable de se connecter et suivre le parcours en visioconférence via Zoom ou Google Meet.

2. Connexion Internet: Une connexion Internet est indispensable

Méthodes pédagogiques :

- ❖ Entretiens individuels en Visioconférence
- ❖ Exercices d'analyse et d'introspection
- ❖ Méthodes progressives
- ❖ Référentiels métiers et outils d'aide à l'orientation
- ❖ Mises en situation, brainstorming, ateliers pratiques.



MODE D'ÉVALUATION / SANCTION DU BILAN

Mode d'évaluation :

- ❖ L'évaluation du bénéficiaire se fait tout au long du bilan à travers des entretiens individuels, des tests de positionnement, des grilles d'analyse et des outils d'auto-évaluation.
Une évaluation finale est réalisée lors de la phase de conclusion, afin de mesurer la clarté et la faisabilité du projet professionnel.
- ❖ Une feuille de présence est signée à chaque séance pour attester du suivi effectif du parcours.

Sanction de la formation :

- ❖ Le bilan donne lieu à la remise d'un document de synthèse personnalisé, conforme aux articles L.6313-4 et R.6313-7 du Code du travail.
Ce document est confidentiel et remis uniquement au bénéficiaire.
- ❖ Une attestation de suivi de bilan de compétences est remise au bénéficiaire à l'issue de la prestation.

QUALITÉ DES CONSULTANTS ET DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Consultant : Mme ANA RITA FURTADO CARDOSO

Le bilan de compétences est animé par un consultant expert en ressources humaines disposant d'une solide expérience de terrain, notamment en gestion des carrières, mobilité, restructuration et accompagnement managérial, garantissant un accompagnement à la fois structuré, bienveillant et adapté aux enjeux de chaque bénéficiaire.

Référent Handicap : Mr Fred Armand Thomas

Référent handicap de ZAL FORMATION, il veille à l'accessibilité pédagogique et à l'adaptation des modalités de formation pour toute personne en situation de handicap.

APRÈS LA FORMATION

Afin d'atteindre les objectifs fixés lors du bilan de compétences, il est essentiel que chaque bénéficiaire entreprenne des démarches individuelles lui permettant d'avancer dans son projet et d'appliquer le plan d'action élaboré durant l'accompagnement. À l'issue de ce bilan de compétences, le bénéficiaire aura identifié et valorisé ses atouts personnels et professionnels, lui permettant de construire un projet professionnel cohérent, réaliste et aligné avec ses motivations et ses compétences transférables.

ZAL FORMATION

58 rue de Monceau,
75008 Paris
SIRET : 94034713100010
N° NDA : 11757323475

Contact :

+33(0)670243702
contact.zalformation@gmail.com



INDICATEURS ET STATISTIQUE DE PERFORMANCE

Les statistiques seront disponibles en décembre 2025.

- Taux de satisfaction des bénéficiaires
- Taux d'abandon
- Taux de réalisation des entretiens de suivi à six mois
- Taux d'insertion ou de mobilité professionnelle après bilan

ZAL FORMATION

58 rue de Monceau,
75008 Paris
SIRET : 94034713100010
N° NDA : 11757323475

Contact :

+33(0)670243702
contact.zalformation@gmail.com